

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Bilan du champ de formations Sciences de
la formation et de l'éducation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Julien Longhi, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences de la formation et de l'éducation* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation.

Présentation

Le champ de formations *Sciences de la formation et de l'éducation* (SFE) est particulier puisque, parmi les cinq champs de l'Université de Poitiers (UP), il ne concerne qu'une offre spécifique de niveau master, les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Les formations de ce champ ont des débouchés majoritairement dans l'éducation nationale. Ce champ est en outre commun à La Rochelle Université (LRU), qui dispense les master *MEEF 1^{er} degré* et *MEEF 2nd degré*. Il résulte de la création, en septembre 2013, des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ), devenus Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Les masters MEEF recrutent dans des licences disciplinaires différentes et intègrent pour trois d'entre eux une préparation aux concours de l'Éducation nationale (CRPE, CAPES/ CAPET, CAPLP et le concours de Conseiller Principal d'Éducation). Le master *MEEF 2nd degré* comporte recouvre 14 parcours : *Allemand* (UP), *Anglais* (UP), *Éducation musicale* (UP), *Éducation physique et sportive* (UP), *Espagnol* (UP), *Histoire/Géographie* (LRU, UP), *Italien* (UP), *Lettres* (UP), *Lettres /Histoire /Géographie* (UP), *Mathématiques* (LRU, UP), *Mathématiques / Physique / Chimie* (UP), *Philosophie* (UP), *Sciences économiques et sociales* (UP), *Sciences de la vie et de la Terre* (LRU, UP), *Sciences industrielles de l'ingénieur* (UP), et *Sciences physiques et chimie* (UP). La mention *MEEF pratiques et ingénierie de la formation* comprend quatre parcours : *Conseillers pédagogiques de l'enseignement supérieur* ; *Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil* ; *Inclusion et participation – Handicaps, difficulté, dépendance* ; *Ingénierie, médiation, e-éducation* (depuis la rentrée 2020). Il n'y a pas de parcours dans les mentions *MEEF encadrement éducatif* et *MEEF 1^{er} degré*.

Pour ce champ de formations, l'Université de Poitiers représente le deuxième pôle le plus important au niveau régional, derrière Bordeaux (soit 1539 étudiants et professeurs ou personnels d'éducation stagiaires). En termes de composantes, les mentions *MEEF 1^{er} degré*, *MEEF encadrement éducatif* et *MEEF pratiques et ingénierie de la formation*, sont adossées à l'INSPE ; les parcours du *MEEF 2nd degré* ont un double adossement entre l'INSPE et la composante disciplinaire compétente. Les liens avec la recherche se font par le biais de plusieurs unités de recherche : le Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage (CeRCA – UP - UMR 7295) ; les Groupes de recherches et d'études sociologiques du Centre-ouest (GRESO – UP – EA 3815) ; les Formes et représentations en linguistique, littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène (Forellis – UP - EA 3816) ; les Technologies numériques pour l'éducation (TECHNE – UP - EA 6316).

Pour rendre ces liens concrets, des journées d'étude sont régulièrement organisées au sein de l'INSPE. Elles rendent compte des travaux des recherches finalisées conduits en interne ou de recherche en éducation développées au sein des unités de recherche de l'université.

Concernant les liens avec le secteur socio-économique, ils sont centrés sur les problématiques d'enseignement, d'éducation et de formation. Les liens sont donc avec l'académie de Poitiers, le rectorat, à la fois pour l'accueil des stagiaires mais aussi pour la formation continue à l'université de personnels enseignants des 1^{er} et 2nd degrés et de personnels d'éducation (dans le cadre du *MEEF pratiques et ingénierie de la formation* parcours *Formations d'adultes, conseil*).

Les formations affichent une volonté d'internationalisation qui se traduit par une ouverture à l'international des masters, à travers plusieurs dispositifs (Erasmus+, mobilités entrantes et sortantes, stages à l'étranger, partenariats avec d'autres universités) mais cela se traduit néanmoins par peu de résultats.

Avis global

Ce champ est de fait très spécifique, puisque ses débouchés, ses partenariats et sa cohérence, sont liés aux métiers de l'enseignement et à la pédagogie. La bonne intégration au niveau territorial est donc surtout liée aux partenariats institutionnels, ce qui limite le développement de l'internationalisation - il faut néanmoins souligner les efforts entrepris dans ce domaine.

Au plan national, le cadrage national des contenus des MEEF indique la présence de cinq blocs de compétences : Bloc « disciplinaire », Bloc « didactique », Bloc « recherche », Bloc « contexte d'exercice du métier », Bloc « mise en situation professionnelle », ce qui peut être vu comme un premier pas vers l'approche par compétences et ce travail semble bien engagé par les équipes. Cette formation professionnalisante met en avant l'alternance, le tutorat, et un portefeuille numérique de compétences, tout cela contribuant à l'acquisition de compétences professionnelles.

Les modalités pédagogiques dans la plupart des masters sont diversifiées et originales et les stages ont un rôle central et bien identifié, ce qui contribue à une bonne professionnalisation. Cependant, la part insuffisante des

interventions des formateurs de terrain (partenaires de l'éducation nationale) dans les masters MEEF est un état de fait problématique auquel il serait souhaitable de remédier, compte tenu des objectifs de la réforme.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les masters fournissent de façon particulièrement claire et précise les objectifs d'apprentissage mais il existe une certaine disparité en matière de transmission des informations ou de cohérence des apprentissages : *MEEF 1^{er} degré* et *MEEF pratiques et ingénierie de la formation*, notamment avec des incohérences dans les précisions relatives à la finalité de la formation ; information incohérente dans la décomposition des unités d'enseignement (UE) selon les différents sites où la formation est dispensée (master *MEEF 1^{er} degré*).

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations du champ SFE bénéficient globalement d'un bon ancrage territorial puisque certains masters MEEF disposent de trois sites d'enseignement. Les liens avec les unités de recherche existent mais, s'il y a une certaine animation par la recherche, la sensibilisation aux métiers de la recherche pourrait être accentuée. Du fait des débouchés, très centrés sur l'Éducation, il n'y a pas de liens avec le tissu socio-économique, ce qui est un peu regrettable, pour les perspectives offertes aux étudiants qui n'obtiennent pas le concours.

Organisation pédagogique des formations

L'équilibre entre le volume dédié aux cours disciplinaires et le volume consacré au stage professionnel doit être soigneusement étudié : dans certaines formations (master 1 du *MEEF encadrement éducatif* par exemple) cet équilibre reste encore à trouver.

En ce qui concerne les profils d'étudiants, l'adaptation de la structure des formations doit être mieux adaptée aux différents profils étudiants. Seul le master *MEEF 2nd degré* les prend très bien en compte par le moyen des critères de validation d'acquis, des passerelles entre mentions et des modules spécifiques préparant à l'insertion professionnelle.

Les validations des acquis de l'expérience (VAE) et validation des études supérieures (VES) sont globalement prises en compte mais peu utilisées. Le master *MEEF encadrement éducatif* a un faible nombre de VAE et validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). Un effort est fourni pour l'approche des enseignements par compétences. Le master *MEEF 2nd degré* transcrit bien les UE et la formation en compétences. Les maquettes et les compétences indiquées par le master *MEEF encadrement éducatif* ne sont pas claires pour identifier tous les contenus de formation. Si certaines évaluations du master *MEEF pratiques et ingénierie de la formation* témoignent d'une approche par compétences, celle-ci n'est pas rendue sensible dans la maquette.

Un portfolio ou autre outil qui permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis est majoritairement mis en place. Il faudrait néanmoins faire attention au nombre important d'évaluations dans le master *MEEF encadrement éducatif*.

La plupart des masters développent des modalités pédagogiques diversifiées, originales et renouvelées. La prise en compte de la démarche scientifique est à améliorer pour le master *MEEF 1^{er} degré* (l'articulation avec la recherche doit être renforcée : les 15 % attendus de la réforme ont vocation à être atteints) et *2nd degré*. Cela tient en particulier au paradoxe de ces masters dont la finalité est presque exclusivement de préparer un concours puis la titularisation.

On peut saluer la place primordiale accordée aux stages et à la professionnalisation dans toutes les formations considérées même si une plus grande articulation est souhaitée entre les stages et les retours en formation pour le master *MEEF 1^{er} degré*. La dimension internationale est inégalement présente mais on souligne les efforts entrepris par les différentes équipes pour ouvrir leurs formations à cette dimension.

Le numérique est globalement présent dans l'enseignement mais a rarement une place spécifique (master *MEEF 1^{er} degré*). Les masters *MEEF encadrement éducatif* et *MEEF pratique et ingénierie de la formation* utilisent bien le numérique alors qu'il n'a pas un rôle structurant dans la formation du master *MEEF 2nd degré*.

Pilotage des formations

L'organisation du pilotage pédagogique est bien identifiée dans les différents masters. Si professionnels et rectorat collaborent significativement au master *MEEF encadrement éducatif*, leur place demeure insuffisante dans le master *MEEF 2nd degré*, qui compte en revanche un nombre important d'enseignants chercheurs en déséquilibre avec les enseignants des premier et second degrés, ce qui entraîne une disparité des intervenants entre les parcours. La majorité des formations veillent au bon fonctionnement des conseils. Le master *MEEF encadrement éducatif* ne développe pas suffisamment le pilotage par compétences ; par contraste, le master *MEEF 1^{er} degré* témoigne d'une bonne maîtrise de l'évaluation par compétences. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants. Seul le master *MEEF 2nd degré* ne les précise pas.

Dispositifs d'assurance qualité

Les masters MEEF témoignent d'un usage pertinent et satisfaisant des dispositifs d'assurance qualité, certains mettent en place une analyse qualitative des données quantitatives (*MEEF 2nd degré*) mais ce n'est pas le cas de tous. On peut regretter que le conseil de perfectionnement du master *MEEF encadrement éducatif* ne se réunisse pas régulièrement.

Résultats constatés dans les formations

Les masters MEEF donnent lieu à un bon taux d'insertion professionnelle. Les taux de remplissage et de pressions ainsi que ceux d'insertion professionnelle sont systématiquement indiqués et ils sont très bons. Il serait cependant intéressant d'indiquer le taux de réussite lorsqu'il s'agit de formation préparant aux concours.

Conclusion

Principaux points forts

- Bonne répartition territoriale des formations.
- Connaissances et compétences visées bien définies et publiées de façon claire et cohérente.
- Objectifs d'apprentissage dans leur majorité clairement définis et connus par les étudiants et les parties prenantes.
- Connaissances et compétences visées bien définies et publiées de façon claire et cohérente.
- Bonne cohérence de l'organisation pédagogique avec ses objectifs.
- Bons taux de pression et de remplissage qui montrent l'attractivité des formations.
- Suivi quantitatif du flux des étudiants pour toutes les formations et maîtrise quantitative de l'attractivité des formations.
- Publication claire des modalités de recrutement propres à chaque formation.

Principaux points faibles

- Liens avec la recherche parfois lointains.
- Peu de représentativité dans toutes les données quantitatives fournies et peu d'analyse qualitative sur les données quantitatives.
- Quelques incohérences dans les intitulés et le contenu des formations tels que mis à dispositions des étudiants et parties prenantes.

Recommandations

La part insuffisante des interventions des formateurs de terrain (partenaires de l'Éducation nationale) dans les masters MEEF est un état de fait problématique auquel il serait souhaitable de remédier, compte tenu des objectifs de ces masters.

Il serait intéressant d'indiquer précisément les taux de réussite au concours ainsi que la proportion d'emplois de fonctionnaires par rapport à la proportion de contractuels. Il serait aussi utile d'homogénéiser la qualité de l'analyse des enquêtes (recrutement, devenir des étudiants, etc.).

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 1^{ER} DEGRÉ

Établissements

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 1^{er} degré est une formation professionnalisante en deux ans. Elle vise à préparer les étudiants au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) et propose des contenus de formation pluridisciplinaires élaborés à partir du référentiel des compétences du professeur des écoles. Elle s'inscrit dans un champ de formations intitulé *Sciences de la formation et de l'éducation*, qui est commun aux universités de La Rochelle et de Poitiers. Cette formation est assurée par la composante Institut national supérieur du professorat des écoles (INSPE) de l'Académie de Poitiers. Quatre sites de formation sont référents pour le MEEF, 1^{er} degré : Angoulême, Niort et Poitiers (pour l'Université de Poitiers), et La Rochelle (pour La Rochelle Université). Le volume global de formation est de 850 heures, intégrant des modalités de stage de professionnalisation et d'accompagnement (première année de master - M1) et en alternance (deuxième année de master - M2). La formation est majoritairement assurée en présentiel et intègre des modalités à distance pour certains contenus.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master MEEF, 1^{er} degré présenté sont clairs et cohérents. Il s'agit d'une formation professionnalisante s'adressant à un public ayant des profils variés, se destinant à être professeurs des écoles (PE). Le dossier présente de façon claire les compétences à acquérir (et s'inscrit par ailleurs dans une démarche compétences) inscrites au socle commun des compétences des professeurs des écoles. Les intitulés sont présentés de façon claire dans l'ensemble. La décomposition des unités d'enseignement (UE) sur les différents sites de formation manque en revanche de clarté et laisse entendre que ce sont des UE différentes sur les trois sites de formation. S'il s'agit de la même identification des UE sur les différents sites de formation, cette décomposition n'est pas nécessairement pertinente. Si les contenus et intitulés diffèrent d'un site de formation à l'autre, il faut que cela apparaisse plus clairement, la maquette de formation semblant être commune pour l'ensemble des étudiants de l'Académie. Le volume horaire de formation de 850 heures est cohérent avec celui d'autres formations MEEF. Le document principal mentionne toutefois, sur deux pages différentes, 750 heures et 842 heures. Une harmonisation semble ici nécessaire.

L'annexe détaillant la formation et ses modalités identifie bien les débouchés de la formation (bien que l'objectif premier visé par les étudiants soit l'obtention du concours et la titularisation en tant que PE) qui sont en adéquation avec les enseignements proposés. Des passerelles sont identifiées avec les niveaux licence pour assurer un continuum du parcours de formation. La formation décrite est en cohérence avec le Répertoire national des certifications professionnelles. Toutefois, l'affichage des modalités de poursuite d'études, ainsi que la connaissance des étudiants de cette fiche ne sont pas clairement exposés dans le document proposé et ne peuvent donner lieu à une interprétation.

Positionnement dans l'environnement

La formation propose une architecture relativement similaire aux autres mentions MEEF à l'échelle nationale. Le territoire dans lequel s'inscrit la formation, avec la description des trois sites de formation et des deux universités partenaires, est bien présenté. La structuration décrite est cohérente. Des passerelles sont présentées de la licence au master, et entre les niveaux de master (notamment pour changer de mention de formation). Les partenariats académiques définis, notamment avec le rectorat, sont identifiés de façon claire, ainsi que la place des formateurs issus de l'Éducation nationale dans la formation MEEF. Une réforme étant en cours, le document spécifie que des modulations sont à prévoir pour adapter les dispositions actuelles aux contraintes de la réforme.

Le document principal présenté met très fortement l'accent sur la recherche et sur sa structuration dans les différentes formations et mentions proposées dans le champ de formations *Sciences de la formation et de l'éducation*. Les laboratoires de recherche adossés à la formation (CeRCA - Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage – UMR 7295, GRESO - Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés contemporaines – EA 3815, FoReLLIS – EA 3816, TECHNE - technologies numérique pour l'Éducation – EA 6316 et pour La Rochelle Université : L3I – EA 2118) sont clairement identifiés et abordent des problématiques en cohérence avec la formation proposée. Une UE recherche est proposée par trimestre, qui correspond à six à neuf crédits ECTS par semestre. La recherche alimente le développement de compétences réflexives et analytiques fondamentales pour la pratique du futur enseignant. Il n'est pas précisé si certains des étudiants diplômés en M2 MEEF se réorientent en thèse. La proportion identifiée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs semble conséquente en termes de maître de conférences (25), mais un seul professeur des universités est identifié, ce qui interroge l'équilibre entre les différents corps. Un nombre plus important de professeurs permettrait de renforcer l'articulation avec la recherche. Le nombre d'heures de recherche semble par ailleurs assez faible, dilué dans la formation. La recherche semble identifiée sous forme de séminaires uniquement, à hauteur de 24 heures pour l'année de M2. À titre de comparaison, ce volume horaire annuel est en deçà de ce qui est proposé dans d'autres INSPE où le volume horaire semestriel est supérieur à ce qui est identifié ici en annuel. Le dossier bénéficierait certainement d'une structuration accrue en ce sens. Le dossier doit pouvoir montrer que la formation à et par la recherche est bien à la hauteur des 15 % attendus du volume horaire global de la formation spécifié dans la réforme.

Par ailleurs, une UE de recherche est mentionnée dans le document master. Cette UE n'est pas identifiée dans la maquette de formation, où le terme de recherche n'est mentionné que dans l'UE3 pour le M2, UE qui semble regrouper plusieurs approches et contenus axés sur le développement professionnel et réflexif.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée dans une continuité M1/M2, et intègre des parcours adaptés sous la forme de deux diplômes universitaires (DU). La formation des DU suit une architecture similaire à la formation initiale M1/M2, en intégrant des apports spécifiques en cohérence avec les profils de ces candidats. Le profil DUE correspond à des professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF et ceux dispensés du grade de master. Le profil DUP concernent les professeurs stagiaires déjà titulaires d'un master MEEF. Si l'architecture est similaire, les intitulés correspondant aux deux profils sont différents et visent à renforcer des compétences précises. Le volume horaire des DUE est plus important que celui des DUP, ce qui est cohérent considérant le fait que les DUP ont déjà une expérience d'enseignement.

Concernant la formation initiale, comme indiqué plus haut le dossier présente la formation en spécifiant à chaque fois les sites de formation adossés.

La première année de la formation initiale a pour objectif de préparer les étudiants au concours de professeur des écoles, et propose des enseignements disciplinaires et didactiques. Des stages sont également organisés en école (observation et pratique accompagnée).

La deuxième année de formation est une formation par alternance avec pour objectif principal la professionnalisation. Sur les deux années, le volume horaire de la formation est de 850 heures, dont 100 heures favorisant la mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées.

En M1, la durée des stages est de six semaines (trois fois deux semaines) et permet de passer de l'observation à la pratique accompagnée. Chaque stage est consacré à un cycle différent de formation, ce qui permet aux étudiants de voir les trois cycles du premier degré, ce qui est un atout dans le cadre de la formation. À noter que les étudiants peuvent effectuer une partie de ce stage à l'étranger, ce qui est un autre aspect positif de la formation.

En M2, les stages sont filés sur l'année avec une responsabilité à mi-temps. Des expérimentations ont été faites concernant différentes modalités d'alternance (de 2,5 jours à 2 semaines). Il est regrettable que bien qu'étant indiquées réalisées en 2018, il n'y ait pas de retour à ce stade de ces évaluations. Leur analyse, surtout dans le cadre actuel de la réforme, pourrait constituer un atout précieux pour le dossier. Un tutorat mixte est assuré par le rectorat et les formateurs de l'INSPE. Il est indiqué qu'une plus grande articulation est souhaitée entre le stage et les retours assurés en formation. Les ateliers de pratiques pédagogiques identifiés dans le dossier pourraient constituer un cadre dans lequel ces articulations pourraient s'opérer, en permettant aux étudiants de les préparer en groupe des séances, les tester en classe en présence d'un tuteur (pas nécessairement dans la classe où le stagiaire est en responsabilité) et avoir un retour sur cette séance dans le cadre de la formation.

Plusieurs partenariats sont identifiés pour ce qui concerne l'internationalisation de la formation. Des échanges et des projets collaboratif sont articulés dans les relations entretenues avec le Rectorat de l'Académie de

Poitiers, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le réseau des INSPE, des associations internationales. À l'international, les relations avec d'autres universités concernant des programmes d'échange ou Erasmus + sont variés (Québec, Haïti, Etats-Unis, Russie, Mexique). Cette variété des partenariats donne une visibilité toute particulière à la formation et représente un atout fort. La mobilité à l'international est en effet intégrée à la partie professionnelle du master.

L'utilisation du numérique est très classique. 30 heures de formation sont identifiées relativement à l'enseignement de la culture numérique. Un portfolio permet de capitaliser les travaux réalisés par les étudiants dans différentes disciplines. Un objectif fort est affiché de renforcer les modalités d'enseignement à distance.

Pilotage de la formation

La formation INSPE, dans sa version actuelle et la réforme qui se dessine, impose de travailler dans un contexte pluridisciplinaire et pluricatégoriel, qui est bien identifié ici. Centralement, la formation s'articule autour d'un responsable de mention, qui gère la formation au niveau académique. Des directeurs de site interviennent plus localement en fonction des contraintes et spécificités de leurs sites. Les catégories d'enseignant sont les suivantes : professeur des universités (1), maîtres de conférences (25), professeurs agrégés (17), professeurs certifiés (25), PE (6), attachés temporaires d'enseignement et de recherche. À cet effectif s'ajoute l'intervention des collègues de l'Éducation nationale (maîtres formateurs, temps partagés), ainsi que quelques inspecteurs de l'Éducation nationale et conseillers pédagogiques. Leur intervention ici ne se résume pas au suivi des stagiaires sur le terrain, mais bien à des interventions dans le cadre de la formation. Des éléments de précision seraient intéressants ici sur les difficultés rencontrées en termes de pilotage pour atteindre les 33 % de formateurs Éducation nationale ciblés dans le cadre de la nouvelle réforme de la formation des enseignants (FDE).

Au niveau local, chaque site de formation organise régulièrement des conseils de formateurs permettant d'assurer un suivi de l'organisation de la formation. Plus globalement, des conseils de perfectionnement sont organisés au niveau de la mention, une fois par an, composé de représentants de l'équipe pédagogique, de professionnels (inspecteurs de l'Éducation nationale, formateurs Inspé, étudiants et stagiaires). Un exemple de compte rendu du conseil de perfectionnement est donné. Le document présenté permet de constater que le conseil de perfectionnement joue bien son rôle et que les différents acteurs sont actifs (notamment au niveau des étudiants).

Les modalités de contrôles des connaissances sont assez bien synthétisées. La note plancher systématique à 7 sur les UE permet d'assurer une certaine qualité de travail chez les étudiants. L'absence de seconde session pour certaines UE (e.g. l'UE1 pour les M1) manque toutefois d'explicitations. En revanche, les compétences sont bien identifiées. Un tableau recense les compétences du référentiel en lien avec les contenus des UE, ce qui permet de juger de l'adéquation de la formation avec les exigences du métier.

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien en place, via un questionnaire assez élaboré commun à l'ensemble des composantes : le choix de la formation suivie, l'organisation de la formation, les conditions d'études, les contrôles des connaissances, les compétences estimées acquises et l'appréciation globale de la formation et des services proposés. Ce questionnaire est envoyé par message électronique. Chaque composante a la responsabilité du mode de passation (libre ou encadré) et du calendrier.

Les modalités précises de recrutement sont à la discrétion des équipes pédagogiques : elles peuvent opérer sur une seule sélection sur dossier, ou compléter cela par des entretiens devant un jury. Les modalités de recrutement spécifiques au MEEF ne sont pas détaillées ici, et cela manque au dossier. Les critères de sélection devraient être développés.

Le suivi de la réussite des étudiants intègre la réussite au master essentiellement (détaillée sur les deux années de master). Les critères permettant d'identifier l'attractivité de la formation, les taux d'insertion professionnelle et les faux d'étudiants ne sont pas suffisamment décrits.

Résultats constatés

Les résultats ne sont pas présentés de façon suffisamment explicite. Le taux de pression indiqué en M1 est à 2,2 %, ce qui pourrait témoigner d'une forte attractivité (seuls 5 % des candidats pris dans la mention). Les résultats correspondent cependant « aux master qui sélectionnent à l'entrée de cycle ». On ne sait donc pas clairement si les chiffres indiqués concernant le master MEEF spécifiquement). Une clarification s'impose. Même commentaire pour le taux de remplissage. Il aurait été intéressant de préciser les chiffres de réussite au concours.

Conclusion

Principaux points forts :

- Développement très abouti des relations internationales et des partenariats internationaux.
- Bon équilibre de la part enseignements professionnalisants/recherche (une UE recherche à chaque semestre).
- Bon adossement à des laboratoires (CeRCA, GRESO, TECHNE). Les enseignants chercheurs sont impliqués dans l'équipe pédagogique et irriguent ce faisant la formation par la recherche.
- Forte attractivité à l'échelle de l'université.
- Pilotage efficace de la formation.

Principal point faible :

- Absence de définition claire de la place des enseignements assurés par les partenaires. Les enseignements recherche sont trop réduits et dilués.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les éléments présentés positionnent cette formation MEEF comme étant d'une très bonne qualité, ciblant bien les enjeux et attendus de la formation. Le fait que les évaluations sont anciennes (ce qui est justifié en introduction du dossier) interroge néanmoins sur les forces concrètes de cette formation. Plusieurs points de vigilance ont été identifiés, et concernent notamment la place de la recherche dans la formation qui doit être encore davantage visible et structurée, avec un renforcement horaire permettant d'atteindre les 15 % attendus dans le cadre de la réforme. Elle devra être renforcée de manière significative.

De même, si les partenariats avec l'Éducation nationale sont clairement identifiés, les interventions à hauteur de 33 % de formateurs de terrain (et les difficultés à atteindre ce pourcentage le cas échéant) doivent apparaître de façon plus lisible. Il est également souhaitable que le taux d'attractivité spécifique à la formation MEEF (ainsi que le taux de pression) soit plus clairement établi. Les éléments présentés concernant les relations internationales sont extrêmement positives et ne peuvent qu'être encouragées.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2ND DEGRÉ

Établissements

Université de Poitiers
La Rochelle Université

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 2nd degré prépare en deux ans au métier de professeur de lycée et collège avec pour objectif le passage des concours d'enseignement de l'éducation nationale (CAPES et Agrégation). Il comporte 11 parcours correspondant aux disciplines de l'enseignement général : *Lettres ; Langues (allemand, anglais, espagnol, italien) ; Éducation musicale ; Histoire-géographie ; Philosophie ; Sciences économiques et sociales ; Éducation physique et sportive (EPS) ; Mathématiques-physique-chimie ; Sciences de la vie et de la Terre ; Sciences physiques et chimie ;* ainsi qu'à une spécialité de l'enseignement technologique : *Sciences industrielles de l'ingénieur*. La mention est mise en œuvre conjointement par l'Université de Poitiers (UP), qui intègre l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de l'académie, et La Rochelle Université, sur les sites de Niort, Angoulême, La Rochelle et Poitiers.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et affichés. Le supplément au diplôme détaille les compétences à acquérir en reprenant le référentiel national. Le contenu de la formation est conforme aux recommandations officielles et cohérent par rapport aux débouchés dans l'enseignement. Des modalités particulières permettent de tenter une seconde fois les concours. En revanche, la poursuite d'études en doctorat est écartée d'emblée au motif qu'elle ne correspond pas aux finalités du master, ce qui clôt ce dernier sur lui-même.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation répartie sur plusieurs sites permet de répondre aux besoins de l'ensemble de l'académie.

Un point appréciable est la construction du continuum de formation avec des enseignements et des crédits d'enseignement (European Credit Transfer System : ECTS) figurant en deuxième et troisième années dans les parcours de licence des universités participantes. Toutefois, le fait d'avoir suivi ce parcours de préprofessionnalisation n'est pas vraiment pris en compte en master : ainsi les stages d'observation en première année de master (M1) sont identiques pour tous les étudiants, même pour ceux qui en ont déjà effectué en licence.

Les laboratoires de recherche impliqués dans le cursus sont clairement identifiés : pour l'Université de Poitiers, le Centre de Recherche sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA – unité mixte de recherche (UMR) 7295) ; le Groupe de recherche sociologique sur les sociétés contemporaines (GRESO – équipe d'accueil (EA) 3815), l'unité de recherche Formes et Représentations en Linguistique, Littérature et dans les arts de l'Image et de la Scène (FoReLLIS – EA 3816), l'équipe de recherche technê (EA 6316) ; pour La Rochelle Université : le Laboratoire Informatique, Image, Interaction (L3I – EA 2118). Mais on n'explique pas en quoi le master s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement et les passerelles vers le doctorat n'existent pas.

La mobilité à l'international est prise en compte par un large choix d'établissements partenaires, l'adaptation des emplois du temps et des mesures de soutien et d'accompagnement. Un tel effort est rare en MEEF et constitue une plus-value incontestable, tant pour les étudiants que pour le personnel enseignant.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation est classique pour un master MEEF : place des stages, tronc commun, etc. Avec 750 heures, le volume horaire des parcours monodisciplinaires est plutôt dans la fourchette basse, ce qui laisse plus de temps de travail personnel aux étudiants et favorise les apprentissages actifs. De fait, les modalités pédagogiques sont variées, avec des projets interdisciplinaires et entre mentions. L'approche par compétences est explicitement prise en compte et évaluée spécifiquement par un dispositif de type portfolio. Il ne s'agit donc pas d'un simple habillage de la maquette, même si celle-ci n'a pas été conçue à la base par blocs de compétences.

En contre-point, la place faite à la recherche est plus limitée. Le dossier n'évoque que la formation par la recherche, ce qui se traduit par la présentation de méthodes, travaux, résultats. Les objectifs assignés sont le développement de compétences réflexives et analytiques, ce qui n'est pas forcément un apport spécifique de la recherche. Il manque donc une formation à la recherche par la mise en œuvre et la maîtrise des éléments d'une démarche complète. Cette lacune explique que la perspective d'une poursuite d'études en doctorat ne soit pas véritablement envisagée.

La place du numérique est difficile à apprécier : présentée comme un point fort du dossier initial, elle n'apparaît que sous forme de 30 heures de culture numérique, ce qui est modeste et ne semble pas jouer de rôle structurant dans la formation. L'université perçoit sans doute cette place quelque peu périphérique quand elle s'assigne elle-même l'objectif de « mobiliser plus fortement la transversalité du numérique ». Aucune formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est mentionnée dans le dossier.

Les critères de validation d'acquis, les passerelles entre mentions, l'existence de modules préparant à l'insertion professionnelle montrent le soin apporté à la prise en compte de tous les profils d'étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comporte deux tiers d'enseignants-chercheurs pour un tiers seulement d'enseignants de statut premier ou second degré. Ces proportions sont souvent inverses en Inspé. Elles traduisent ici la forte dimension universitaire de la formation. La participation de formateurs académiques mis à disposition par le rectorat ou d'enseignants en service partagé apparaît plus en retrait. Avec environ 10 % des interventions, on est loin de la nouvelle norme de 30 %. Il existe aussi une très forte disparité entre les parcours. En EPS, l'équipe ne compte qu'un seul enseignant-chercheur sur 19 intervenants, alors qu'ils sont 24 sur 27 dans le parcours *Sciences de la vie et de la Terre*.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe composée de responsables et enseignants appartenant tous aux universités et composantes qui la mettent en œuvre. La place tenue par le rectorat n'est pas mentionnée, si ce n'est dans les conseils de perfectionnement, auxquels les étudiants semblent participer activement. Le compte-rendu joint montre que le rectorat ignore l'existence d'un cahier des charges fixant les objectifs de stage, ce qui montre qu'il est insuffisamment associé à cet aspect important de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences, règles de progression, etc. ne sont pas précisées. Elles sont accessibles en ligne aux étudiants, mais pas toujours connues d'après un compte-rendu de conseil de perfectionnement joint en annexe.

Dispositif d'assurance qualité

Un dispositif de suivi et de recueil des données existe. Toutefois les exemples montrent que la discrimination des chiffres relevant des deux universités n'est pas toujours faite, ce qui introduit des biais dans les calculs, par exemple celui du taux de réussite en première année de master. Les enquêtes d'insertion sont faites à 6 mois et à 30 mois, avec les difficultés habituelles de recueil des réponses. Les résultats en sont publiés sur le site de l'université, conjointement avec la synthèse chiffrée d'une enquête de satisfaction réalisée auprès des diplômés. Ce souci de transparence mérite d'être relevé, car il est encore assez rare dans les parcours préparant à des concours.

L'avis des étudiants est recueilli lors des conseils de perfectionnement, qui fonctionnent à deux niveaux : d'abord par parcours, puis en fin d'année pour l'ensemble de la mention. Deux inspecteurs et un chef d'établissement sont présents, mais la fonction du conseil se limite à enregistrer le ressenti des usagers. L'université affirme en tenir compte, ainsi que des résultats de l'enquête de satisfaction, pour adapter ses parcours, mais la procédure suivie n'est pas explicitée, et sans doute pas codifiée, ce qui est dommage car l'enquête est complète et détaillée.

Résultats constatés

L'attractivité et la sélectivité du M1 sont moyennes dans la mesure où la capacité d'accueil n'est atteinte qu'à 75 %. Les taux de réussite au diplôme sont élevés dans le domaine sciences, technologies, santé (STS), bons en arts, lettres, langues (ALL) mais insuffisants en sciences humaines et sociales (SHS) avec seulement 53 % de diplômés. Les taux de satisfaction suivent sans surprise ces résultats, avec 80 % de satisfaits en STS et seulement 45 % en SHS. La mise en œuvre de la formation est donc très différente d'un parcours à l'autre.

Les taux d'insertion professionnelle sont très bons (44 étudiants sur 47 répondant à l'enquête d'insertion à 6 mois occupent un emploi en février 2019), y compris auprès des non lauréats des concours de recrutement, et la formation remplit donc cet objectif de manière très satisfaisante. Toutefois, aucune poursuite d'études en doctorat n'est enregistrée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Variété des démarches pédagogiques et prise en compte des compétences.
- Attention portée aux mobilités internationales.
- Construction en cours d'une démarche qualité ; publication des résultats.

Principal point faible :

- Rectorat insuffisamment associé au pilotage.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation met en œuvre des modalités pédagogiques variées qui permettent d'évaluer les compétences. Une démarche d'autoévaluation est menée avec sérieux et doit permettre d'apporter les ajustements nécessaires, souvent déjà constatés, dans la mise au point des nouvelles maquettes. Il conviendrait pour cela d'élargir et de préciser le rôle des conseils de perfectionnement, et de fixer une procédure de prise en compte de ses remontées et des résultats de l'enquête de satisfaction. La grande disparité des taux de satisfaction d'un parcours à l'autre doit être un levier pour interroger les pratiques efficaces. Le partenariat avec le rectorat devrait être renforcé, notamment dans la gestion des stages.

Les lacunes constatées tiennent peut-être à la rédaction du dossier, présenté sous forme de tableau sans respecter exactement la contexture suggérée.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif* comprend 750 heures d'enseignement (492 heures, soit 65,7 % du volume en première année – M1 et 258 heures en deuxième année – M2) Cette mention dispose d'une capacité d'accueil de 20 places en M1. Les stages ont lieu en première et en deuxième année. La formation a lieu à l'Université de Poitiers. Elle forme des professionnels de l'éducation en milieu scolaire principalement car la formation est très orientée sur la préparation au concours et au métier de Conseiller principal d'éducation (CPE).

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances et les compétences à acquérir par la formation sont définies, reliées au référentiel de compétences des personnels d'enseignement et d'éducation du ministère de l'Éducation de 2013 (et non avec un référentiel master). En obtenant ce diplôme de niveau I, les étudiant se préparent au concours de CPE et à l'exercice de ce métier en collège, lycée général, technologique et professionnel. Les contenus de formation permettent également d'envisager d'autres insertions professionnelles (peu envisagées pour l'instant) dans les domaines de l'éducation, de l'animation et de l'accompagnement auprès de publics adolescents et/ou jeunes adultes.

L'effectif de M2 comprend également les lauréats du concours de CPE nommés dans l'académie sans y avoir effectué leur première année ou leur master. La formation permet donc également la professionnalisation des CPE fonctionnaires stagiaires.

La formation est cohérente et en adéquation avec les débouchés professionnels visés. Elle comprend une part importante de professionnels (53 %).

Positionnement dans l'environnement

La mention encadrement éducatif du master MEEF s'inscrit dans une offre de formation très diversifiée au sein de l'Université de Poitiers et est reconnue parmi les quatre mentions des masters MEEF au sein de l'Institut national supérieur du professorat des écoles (INSPE).

Cependant, le métier de CPE, les compétences liées aux métiers de l'éducation et de l'accompagnement, spécifiques à la mention *MEEF, encadrement éducatif* sont parfois peu explicites et visibles car censées être repérées/comprises sous les appellations « métiers de l'enseignement », « les enseignants » dans certains documents et au sein des instances de l'université.

Le positionnement de la recherche est explicité pour une formation à et par la recherche, articulant les savoirs théoriques et les savoirs d'action et basant la formation sur des données scientifiques éprouvées. L'articulation formation-recherche existe sous différentes formes (contenus enseignés, initiation à la recherche des étudiants, interventions de chercheurs, présentation de travaux de recherche, recherche et veille documentaire). De même vis-à-vis des partenaires incontournables, le Rectorat, les professionnels en poste en établissement, tout particulièrement, la formation est reconnue et la collaboration permet une bonne articulation avec les débouchés recherchés.

Il s'agit d'une formation attractive, qui sélectionne à l'entrée, ce qui lui permet de cibler précisément son objectif : préparer efficacement au concours de CPE.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation et les contenus de la formation répondent aux exigences d'une maquette universitaire et de ses modalités d'évaluation.

Les différentes modalités d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés - TD, travaux pratiques - TP, autres dispositifs pédagogiques « innovants ») permettent des adaptations pédagogiques et des accompagnements personnalisés pour répondre aux besoins variés du public accueilli en M1 (diversité des formations initiales) et en M2 (repréparants du concours, lauréats sans master, lauréats déjà diplômés...)

Les progressions des temps, contenus et objectifs des stages, des formations liées à la préparation des écrits puis des oraux du concours, de l'initiation à la recherche sont cohérentes avec les objectifs visés (même si le volume de cours en M1 est très important pour une année universitaire). Ces équilibres et ces progressions seront à revoir dans le cadre de la réforme de la formation et des nouvelles modalités de concours.

Les évaluations semblent très nombreuses mais nous ne disposons pas des contenus précis des modalités de contrôle des connaissances.

L'utilisation d'outils numériques semble bien compléter les temps en présentiel qui peuvent se dérouler avec de faibles effectifs propices aux apprentissages. Une formation (d'une trentaine d'heures) aux outils numériques est dispensée, qui permet aux étudiants de se saisir des enjeux attachés pédagogiques à ces outils.

Des formateurs et des temps de formation sont communs aux mentions *MEEF, encadrement éducatif* et *MEEF, 2nd degré*. Cette façon de faire est pertinente pour former des professionnels (futurs CPE et futurs enseignants) qui devront travailler en équipe en établissement scolaire et qui partagent des compétences communes au sein du référentiel de 2013. Les méthodes pédagogiques sont variées et diversifiées et concourent à la réussite des étudiants.

L'existence d'une passerelle en direction du M2 *MEEF, pratiques et ingénierie de la formation* est également à souligner. Elle permet de ne pas clôturer la formation sur elle-même.

L'adossement à la recherche est bon, avec le soutien du GRESCO (Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines). Cet adossement fort à la recherche se fait à travers les séminaires organisés et animés par des enseignants-chercheurs, par la participation des étudiants à des conférences de chercheurs invités, enfin, par la participation des enseignants-chercheurs aux mémoires réalisés par les étudiants.

Par ailleurs, les mobilités à l'international sont intégrées dans la formation, elles constituent une priorité de l'INSPE. Les étudiants se voient proposer pour ces stages des temps de formation dédiés à l'enseignement dans d'autres pays, des propositions de stage dans une vingtaine d'établissements étrangers, ainsi qu'un soutien financier de la région et de l'INSPE. Ils bénéficient aussi d'un accompagnement pédagogique et administratif.

La formation est par ailleurs proposée en hybride (présentiel et non présentiel). Elle s'appuie sur les ressources du Centre de Ressources d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques (CRIIP) qui offre des formations pour répondre aux besoins émergents des enseignants et des enseignants chercheurs dans le domaine de la pédagogie numérique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (l'ensemble des intervenants dans les temps de formation et de suivis des étudiants/stagiaires) est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La répartition des tâches au sein du binôme inscrit aux responsabilités (un maître de conférences, un professionnel CPE) n'est pas précisée.

Nous disposons de peu d'informations sur la composition et le fonctionnement des jurys et de la commission d'examen des candidatures au M1.

Le faible effectif permet un suivi empirique et qualitatif des étudiants. Un suivi de cohortes sur la durée serait intéressant à mettre en place. Il permettrait un suivi précis de la réussite au concours de CPE très exigeant et sélectif (et donc souvent obtenu après plusieurs tentatives) et un repérage des autres types de valorisation du master *MEEF, encadrement éducatif* avec d'autres insertions professionnelles possibles.

Le conseil de perfectionnement pourrait faire des propositions pour organiser un suivi précis et régulier, en collaboration et avec l'aide des services de la scolarité.

Dispositif d'assurance qualité

Les avis et retours des étudiants semblent pris en compte (réunion/semestre notamment) mais il est nécessaire qu'un conseil de perfectionnement se réunisse régulièrement, en intégrant l'ensemble des partenaires de la formation pour des échanges plus institutionnalisés et reconnus ensuite au sein des différentes instances de l'université.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont très bons (ciblés et majoritairement CPE au sein de l'Éducation nationale).

La sélection des dossiers à l'entrée en M1, entre autres, contribue à ces résultats très positifs (obtention du concours). À ce sujet, la multiplication des candidatures de la part des candidats, qui choisissent ensuite parmi leurs réponses positives, pose problème car elle empêche un taux de remplissage plus élevé.

D'autres indicateurs que la réussite au concours seraient intéressants à prendre en compte. La formation de niveau master permet l'acquisition de connaissances et de compétences qui mériteraient d'être davantage précisées et valorisées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation et taux de réussite au concours préparé.
- Place des professionnels en poste dans la formation (53 %) et la collaboration avec le Rectorat.
- Pratiques pédagogiques diversifiées (modules d'aide à la professionnalisation...) et prise en compte des différents parcours/situations en M2. Organisation d'épreuves blanches pour le concours.
- Adossement à la recherche de la formation possible grâce à l'existence de laboratoires de recherche dans les champs concernés, de l'école doctorale, et de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société.
- Ressources au sein de l'université (CRIIP et cellule TICE, Pédagolab) pour mettre en place des formations hybrides et intégrer les outils numériques dans la formation et dans les pratiques professionnelles.
- Passerelle vers le M2 PIF.
- Dimension internationale existe dans une formation qui prépare principalement à un métier qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays.

Principaux points faibles :

- Des précisions sur les outils de communication avec les étudiants manquent (ENT, livrets, présentation des modalités de contrôle des connaissances...).
- Faible nombre de validations des acquis de l'expérience et des validations des acquis de l'expérience Professionnelle (promotion de la FTLV de l'Université de Poitiers).

Analyse des perspectives et recommandations :

Il pourrait être intéressant de réfléchir à des modalités de connaissances moins nombreuses pour éviter de surcharger les étudiants stagiaires qui doivent déjà faire face à l'apprentissage pratique du métier.

Le conseil de perfectionnement gagnerait à associer des chefs d'établissement, des associations partenaires du système éducatif... en plus des représentants de l'ensemble des intervenants et des étudiants, qui peut présenter une aide à la mise en place de la formation (lieux et projets de stage par exemple, contenus de formation..), mais également une reconnaissance du travail qui y est réalisé.

Dans la mesure où le master prépare à un concours que tous les étudiants n'obtiendront pas, il conviendrait de réfléchir aux débouchés hors éducation nationale et aux passerelles vers des master plus « généralistes ».

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement

Université de Poitiers

Présentation de la formation

La mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* de l'université de Poitiers propose quatre parcours de formation sur une durée de deux ans, dans le champ de la formation des adultes (parcours *Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil - FACo*), de la pédagogie universitaire et de la formation des jeunes maîtres et maîtresses de conférence (parcours *Conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur - CPES*), du handicap et de la grande difficulté (parcours *Inclusion et participation - handicap, difficultés, dépendance - IPHD*).

Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

Les enseignements sont dispensés sur le campus de Poitiers (FACo, CPES, IME), sur le pôle universitaire de Niort (parcours IPHD), ou en présence ou à distance (pour le parcours *Ingénierie, médiation, e-éducation*), avec semble-t-il un nombre d'heures réduites en présence, le reste étant composé de travail en ligne et personnel des étudiants. Ce quatrième parcours, IME, n'est pas décrit précisément, (il a été rattaché à la mention en 2020).

Analyse

Finalité de la formation

Les formations proposées répondent à des besoins traditionnels d'encadrement dans le premier degré, le second degré et dans le champ du handicap et des besoins éducatifs particuliers. Elles dispensent également une offre à l'accompagnement pédagogique des nouveaux enseignants du supérieur et dans l'ingénierie, la médiation culturelle et la formation à distance.

Les objectifs de la formation, les connaissances et les compétences des trois parcours sont décrits avec précision (FACo, CPES et IPHD - maquette des enseignements, modalités et calendrier de formation, cadrage des stages, modalités d'évaluation). Les débouchés professionnels (dans le champ du handicap, de la formation à la pédagogie universitaire et de la formation des adultes) sont également identifiés et apparaissent cohérents avec les formations proposées.

Positionnement dans l'environnement

Si l'essentiel de la formation se déroule sur le site de l'Université de Poitiers, à l'exception du parcours IPHD, une formule hybride (présence – distance) favorise l'accès aux étudiants de l'académie éloignés du campus universitaire. Le parcours IME est accessible à la fois en présence et totalement à distance.

La mention s'appuie sur trois laboratoires de recherche (Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage, Groupe de Recherches Sociologiques sur les sociétés contemporaines et Technologies Numériques pour l'Éducation) et est pilotée par des chercheurs reconnus dans les domaines étudiés. Le volume horaire consacré à la recherche, dans chaque parcours, permet d'atteindre les objectifs fixés pour ce niveau de diplôme.

La dimension professionnelle est également très présente. Chaque parcours s'appuie sur des relations avec le monde socio-économique et comprend trois ou quatre stages qui donnent lieu à une soutenance devant un jury pluri-catégoriel.

Les échanges internationaux sont mentionnés comme une des priorités (toutefois, il n'y a pas de données pour en mesurer la réalité).

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule en quatre semestres et s'articule autour de six axes : apports théoriques et conceptuels ; culture et techniques du champ professionnel ; ingénierie sociale et pédagogique ; compétences technologiques et linguistiques ; professionnalisation ; recherche.

Cette organisation et les contenus proposés répondent aux attentes de la mention notamment dans l'équilibre entre enseignements académiques et situations professionnalisantes et dans les modalités pédagogiques qui associent des formes traditionnelles et des approches plus innovantes : enseignement à distance, classe inversée, portfolio de compétences. L'approche par compétences intervient dans certaines évaluations mais pas encore dans la construction de la maquette de formation.

L'équilibre entre la dimension scientifique et dimension professionnalisante de la formation apparaît également satisfaisant. La démarche scientifique est portée par plusieurs laboratoires et enseignants-chercheurs. Quatre unités d'enseignement (UE) spécifiques, représentant près de 40 % du volume global, permettent un réel adossement de la formation sur la recherche. La dimension professionnelle est également conséquente par le volume horaire consacré aux stages et par la présence de professionnels qui assurent de 25 à 40 % des enseignements selon les parcours.

De nombreux partenariats sont susceptibles de favoriser la mobilité et l'interculturalité des étudiants mais la dimension internationale reste à développer.

La mention accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement. Une UE spécifique (*Le numérique au service de la formation*) est présente dans certains parcours. Ceux-ci intègrent en outre l'usage de nombreux outils (plateforme de formation à distance, e-portfolio et Portefeuille d'expériences et de compétence).

En ce qui concerne le parcours *Conseiller pédagogiques de l'enseignement supérieur*, dispenser un cours d'évaluation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur est cependant discutable au regard du risque d'imposer une conception normative de la pédagogie. Qui plus est, elle est peu compatible avec le principe de la liberté académique. Il faudrait un arrimage scientifique plus robuste en termes disciplinaire, au risque de tomber dans une activité de conseil « hors sol » portant sur des points trop généraux pour être utiles.

Des trois parcours, les capacités d'accueil sont remplies uniquement pour le master IPHD, tandis que les deux autres sont encore à la recherche de leur public.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée et pilotée par de nombreux enseignants chercheurs (2 professeurs d'université et 15 maîtres de conférences de quatre sections du Conseil National des Universités : 16 (psychologie), 19 (sociologie), 70 (sciences de l'éducation et de la formation) et 71 (sciences de l'information et de la communication). Leurs coordonnées sont publiées sur le site web de l'Institut national supérieur du professorat des écoles (INSPE) de Poitiers.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et affichées dans les descriptifs de formation.

La composition du conseil de perfectionnement est connue mais aucun compte rendu ne figure dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont précisés (61 étudiants pour trois parcours – l'effectif du quatrième parcours présenté sur le site web n'est pas précisé dans le dossier). Il est par ailleurs indiqué que l'effectif maximum par parcours est de 20 étudiants.

Les taux de réussite des étudiants sont indiqués. Ils sont positifs mais l'absence de compte rendu de réunion du conseil de perfectionnement ne permet pas de comprendre les démarches d'amélioration entreprises, ni pourquoi le taux de réussite diminue progressivement (80 % en 2017-2018 ; 72 % en 2018-2019, 71 % en 2019-2020).

Les annexes du dossier présentent un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants mais les résultats à ce questionnaire n'ont pas été publiés. Peut-être serait-il intéressant de remplacer les questionnaires en ligne par des commissions pédagogiques et des bilans effectués par chaque enseignant dans le cadre de son enseignement pour avoir une participation plus importante des étudiants.

Résultats constatés

L'effectif total de la formation comprend 61 étudiants. Le pourcentage moyen des étudiants participants à l'évaluation des enseignements est de 54 % (ce taux peut être amélioré). Le nombre total de diplômés est de 32. Le taux de réussite global est de 86 % de réussite en première année, 97 % en deuxième année (il n'y pas d'indication selon les parcours). Nous n'avons pas d'information sur l'insertion professionnelle fiable à ce stade.

Conclusion

Principaux points forts :

- Les trois parcours décrits ciblent un public précis en relation avec l'intitulé de la mention, même si pour l'heure, seul le parcours IPHD est vraiment attractif, avec un fort taux de pression et un bon taux de remplissage.
- L'enseignement des langues et la place du numérique sont pris en compte.
- La formation propose un bon équilibre entre la dimension recherche et la dimension professionnalisante, avec une forte présence des enseignants chercheurs, l'adossement à un laboratoire et des liens recherche enseignement par le biais des encadrements d'étudiants.

Principaux points faibles :

- Les parcours FACo et CPES sont encore à la recherche de leur public et manquent d'attractivité. Si CPES repose sur une véritable originalité, sa place n'est pas à ce jour confortée.
- Le parcours CPES semble scientifiquement fragile.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives semblent prometteuses pour le parcours de master IPHD, à conforter pour les autres. Il faut notamment consolider scientifiquement le parcours CPES et mieux situer son apport spécifique par rapport à l'offre pédagogique déjà existante dans le supérieur.

Il aurait fallu respecter le modèle de présentation du dossier d'évaluation, ce qui en aurait facilité son analyse. Il a été difficile de renseigner certains chapitres. Il faut être vigilant à bien renseigner avec précision les différents indicateurs et à donner des indications selon les parcours, ce qui, pour l'heure n'est pas encore fait.

Il serait intéressant d'améliorer la participation des étudiants au perfectionnement de la formation en remplaçant le questionnaire en ligne par d'autres modalités, comme les commissions pédagogiques, qui permettent des échanges directs et présentent moins de biais (faible taux de participation des étudiants, par exemple).

Concernant le parcours CPES, il conviendrait d'être vigilant sur certains contenus d'enseignement, sur l'évaluation des pratiques pédagogiques par exemple, qui semble outrepasser le rôle d'un conseiller pédagogique.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20210907_50

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 21 septembre 2021

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

**Objet : Observations – Rapport d'évaluation des formations du champ SCIENCES DE LA FORMATION
ET DE L'EDUCATION – Université de Poitiers – Campagne d'évaluation 2020-2021**

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement ne souhaite pas formuler d'observations concernant le rapport d'évaluation du champ Sciences de la formation et de l'éducation, établi par les experts du Hcéres, reçu le 29 juillet 2021.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)